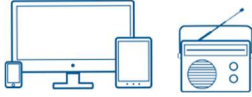




ARCOM POITIERS
Rapport d'activité 2022



SOMMAIRE

I. Composition du comité
II. Le paysage audiovisuel
III. Activités du comité
IV. Relations extérieures et communication
V. Moyens matériels du comité
VI. Bilan, propositions et perspectives



I – Composition et fonctionnement du Comité

Au 31 décembre 2022, le Comité territorial de l'audiovisuel de Poitiers était composé d'un président, de 5 membres et de 3 agents permanents.

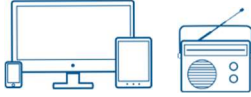
M. **Damien LEMOINE** a été nommé président du CTA par le Vice-Président du Conseil d'État en date du 23 juillet 2021. Il était vice-Président du tribunal administratif de Poitiers jusqu'au 01/11/2022, date à laquelle il a fait valoir ses droits à la retraite. Il conserve néanmoins ses fonctions de magistrat auprès de la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

L'année 2022 a été marquée par la nomination, le 7 septembre 2022, de Mme Vanessa ODE, programmatrice cinéma auprès du groupe CGR. Elle représente le département du Loir-et-Cher. Le comité poursuit ses recherches dans le département de l'Indre afin de pourvoir le dernier siège vacant au sein du comité.

Membre	Membre depuis	Terme du mandat	Département	Origines professionnelles
Magali SAINT-GENES	12/11/2013	13/11/2025 (3 ^e mandat)	Loiret (45)	Journaliste (Groupe La Montagne)
Eric BERBUDEAU	13/04/2016	12/04/2024 (2 ^e mandat)	Deux-Sèvres	Journaliste – MAIF
Xavier LAURENT	07/02/2018	07/02/2026 (2 ^{er} mandat)	Cher	Directeur des archives départementales du Cher
Pascal RICAUD	17/07/2019	16/07/2023 (1 ^{er} mandat)	Indre-et-Loire	Maitre de Conférence en sciences de l'information – Université de Tours
Vanessa ODE	07/09/2022	06/09/2026 (1 ^{er} mandat)	Loir-et-Cher	Programmatrice Art et Essai et jeune public/groupe CGR

L'équipe permanente est demeurée inchangée au cours de l'exercice :

Karine LOGEREAU, secrétaire générale, nommée le 15 septembre 1996
Olivier FRAPPIER, attaché technique audiovisuel, nommé le 1^{er} septembre 2011
Laurence MONTEIL, secrétaire-assistante, nommée le 1^{er} septembre 1996



II. Le paysage audiovisuel



Le ressort de compétence du CTA de Poitiers comprend 7 départements, 5 départements du ressort de la région Centre-Val-de-Loire et deux départements issus de la région Nouvelle Aquitaine. Le ressort du comité territorial de l'audiovisuel de Poitiers s'étend ainsi sur une superficie totale de 52 141 km², dont 39 151 km² pour la région Centre-Val-de-Loire (départements du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret) et 12 990 km² pour le nord de la région Nouvelle-Aquitaine comprenant les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

A - Le paysage radiophonique

Dans son ressort, le CTA compte 103 opérateurs privés et publics :

- 54 opérateurs privés autorisés seulement en FM
- 20 opérateurs privés autorisés à la fois en FM et DAB +
- 20 opérateurs privés autorisés uniquement en DAB +

Catégorie	Titulaires FM	Titulaires FM et DAB+	Titulaires DAB +	TOTAL
A	30	6	2	38
B	4	5	4	13
C	2	3		5
D	13	6	13	32
E	3	0	1	4
Service public	5	4		9
Radios d'autoroute	2			2
Total général				103



1- Paysage radiophonique FM

En FM, le CTA compte 83 opérateurs privés et publics pour 416 fréquences :

Répartition des éditeurs autorisés par catégorie de radio

	A	B	C	D	E	Sous-Total	SP	107,7	Total
Nombre d'éditeurs différents	36	9	5	19	3	72	9	2	83
Nombre de fréquences	64	65	19	118	55	321	95		416
% de fréquences	19,93	20,25	5,92	36,76	17,13	100			

Les radios associatives sont réparties dans 6 grandes catégories de radios : les **radios confessionnelles** (5 services du réseau RCF), les **radios scolaires et universitaires** (6), les **radios communautaires** (2) (essentiellement portugaises), les **radios thématiques** (5) (rock, jazz, nouveaux talents, musiques actuelles), les **radios dites d'intégration** (2) et les **radios généralistes implantées majoritairement en zones rurales** (17), les plus nombreuses. La catégorie B qui a subi l'érosion la plus importante (- 50 % entre 1991 et 2020) liée en partie à des rapprochements sous forme de syndication puis de « fusion » occupe encore 20 % des fréquences avec une augmentation de 50 % des fréquences depuis 1991 mobilisées par les radios régionales (groupe 1981 (Forum et Vibration), Alouette, Groupe ISA (radio numéro 1), Sweet FM Centre). Collines FM reste le seul opérateur indépendant, en lien direct avec une association exploitant le même service. Les opérateurs de catégorie C représentent 9 services diffusés sur les principales agglomérations du ressort du CTA. La catégorie D est celle qui a bénéficié de la plus grande évolution tant en termes d'opérateurs qu'en termes de fréquences puisque le nombre d'opérateurs a crû de 170 % (passant de 7 à 19 entre 1991 et 2022) et le nombre de fréquences de 195 % (passant de 40 à 118 sur la même période). La catégorie E a également bénéficié d'une augmentation significative du nombre de fréquences qui a cru de 175 % passant de 20 en 1991 à 55 en 2022.

En ce qui concerne les groupes radiophoniques régionaux et nationaux, la répartition est la suivante :

	B	C	D	E	TOTAL
NRJ GROUP					
<i>SAS Chérie FM (Chérie)</i>			2		53 soit 16,5 % des fréquences
<i>SAS Chérie FM Réseau (Poitiers, Tours, Blois, Orléans)</i>		7			
<i>SAS NRJ (NRJ)</i>			15		
<i>SAS NRJ Réseau (Niort, Tours, Orléans)</i>		3			
<i>SAS Radio Nostalgie</i>			15		
<i>SAS Radio Nostalgie Réseau (Orléans)</i>		2			
<i>SAS Rire et Chansons</i>			9		
GROUP M6					
<i>SAS RTL France Radio (RTL)</i>				18	45 soit 14,02 % des fréquences
<i>SA SERC (FUN)</i>			16		
<i>SA SODERA (RTL2)</i>			8		
<i>SARL Média stratégie (RTL 2 Touraine)</i>		3			

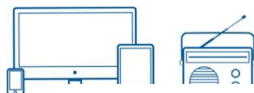


LAGARDERE							
SAM Lagardère Active broadcast (Europe 1)						20	39 soit 12,15 % des fréquences
SAS Europe 2 Entreprises (Virgin Radio)					5		
SAS RFM Entreprises (RFM)					10		
SASU Europe 2 Régions (Bourges, Châteauroux, Châtellerauld, Tours)				4			
NEXT RADIO TV/ALTICE							19 soit 5,92 % des fréquences
SAM Radio Monte Carlo (RMC)						17	
SAS Business FM (BFM Business)					2		
ESPACE GROUP							10 soit 3,11 % des fréquences
SA M Développement (M radio)					7		
SARL JAZZ France (JAZZ RADIO)					3		
GROUPE 1981							38 fréquences soit 11,84 % des fréquences
VIBRATION				18			
FORUM				20			
AUTRES RESEaux							
Sweet FM Centre				7			
Alouette				11			
Groupe Isa (Radio numéro 1)				3			
SA Vortex (Skyrock) - NAKAMA					10		
SAS Radio Classique (Radio Classique)					6		
NOVA					2		
SARL TSF Jazz (TSF JAZZ)					3		
SAS FG Concept (FG)					2		
BEUR FM					1		
France MAGHREB 2					1		
SAS Regroupement des radios musulmanes de France (ORIENT)					1		

La répartition des fréquences FM par catégorie et par département au 31/12/2022 est la suivante :

Le département de l'Indre reste le moins doté en fréquences et les départements du Loiret et de la Vienne les plus fournis.

Départements	Cat A		Cat B		Cat C		Cat D		Cat E		Total
	Fréq	Opér	Fréq	Opér	Fréq	Opér	Fréq	Opér	Fréq	Opér	
Cher (18)	9	6	7	3	1	1	18	12	8	3	43
Indre (36)	7	3	7	3	1	1	13	9	9	3	37
Indre-et-Loire (37)	12	9	7	4	7	5	13	9	5	3	44
Loir-et-Cher (41)	5	3	12	3	3	2	16	10	8	3	44
Loiret (45)	11	6	6	3	3	3	23	13	9	3	52
Deux-Sèvres (79)	7	4	14	4	2	2	18	9	8	3	49
Vienne (86)	13	8	12	3	2	2	17	11	8	3	52
TOTAL	64		65		19		118		55		321



2 – Paysage radiophonique DAB +

Dans le cadre de l'appel aux candidatures en DAB+ lancé le 18 juillet 2018, la date d'entrée en vigueur des autorisations a été fixée au **19 avril 2022** dans les allotissements étendus et locaux **d'Orléans, Tours et Poitiers**.

A l'issue de cet appel, 43 éditeurs privés sont autorisés en DAB + sur les 6 allotissements :

- 20 nouveaux éditeurs ont été autorisés (2 en catégorie A, 4 en catégorie B, 13 en catégorie D et 1 en catégorie E).
- 23 éditeurs autorisés en FM ont également été autorisés en DAB + au titre du droit de priorité.

Répartition des éditeurs autorisés par catégorie de radio

	A	B	C	D	E	SP	Total
Nombre d'éditeurs différents	8	10	5	19	1	3	46
Nombre de canaux occupés	9	15	6	42	3	3	78

Déploiement du DAB+ dans les départements du ressort du CTA de Poitiers

Cher et Indre

Les départements ne sont pas couverts par le DAB+.

Indre-et-Loire

Environ soixante communes sont couvertes par au moins un multiplex DAB+ (Tours étendu ou Tours local) dont plus de la moitié par ces deux multiplex. Les émetteurs sont implantés à proximité de Tours et de Descartes.

Loir-et-Cher

Une trentaine de communes sont couvertes par le multiplex Orléans étendu. L'émetteur est implanté près de Blois.

Loiret

Le département est couvert par les allotissements locaux et étendus d'Orléans

Deux-Sèvres

Quelques communes (environ une cinquantaine) au sud du département sont couvertes par le multiplex Poitiers étendu. L'émetteur est implanté près de Niort.

Vienne

Une soixantaine de communes est couverte par au moins un multiplex DAB+ (Poitiers étendu ou Poitiers local) dont un peu moins de la moitié par deux multiplex. Les émetteurs sont implantés à Tours et Châtellerauld.



3) – Le service public dans le ressort du CTA de Poitiers (97 fréquences)

Département	France Bleu*	France Inter	France Info	France Culture	France musique	Mouv
18	1	1	3	1	1	0
36	3	1	1	1	1	0
37	3	4	1	4	4	1
41	1	2	4	2	2	0
45	3	2	4	2	2	0
79	4	2	3	2	2	0
86	2	8	2	8	8	0
TOTAL	17	20	19	20	20	1

* : France Bleu Orléans, France Bleu Touraine, France Bleu Berry et France Bleu Poitou

4) – Radios temporaires (28-3 loi du 30/09/1986 modifiée)

Les années 2020 et 2021 avaient été marquées, chaque année, par une baisse sensible (- 40 %) des demandes de fréquences temporaires traditionnelles en raison de l'annulation de nombreuses manifestations. L'année 2022 a également enregistré une nouvelle baisse des demandes en raison d'autorisations pérennes délivrées à plusieurs bénéficiaires d'autorisations temporaires. La répartition des demandes sur les 3 dernières années et par département se décompose comme suit :

DEPARTEMENTS	2022	2021	2020
CHER (18)	0	1	7
INDRE (36)	0	0	1
INDRE-ET-LOIRE (37)	3	7	9
LOIR-ET-CHER (41)	5	5	5
LOIRET (45)	0	1	0
DEUX-SEVRES (79)	0	0	1
VIENNE (86)	0	1	4
TOTAL	8	15	27

B – Le paysage télévisuel local dans le ressort du CTA de Poitiers

Le CTA de Poitiers compte 4 chaînes de télévision locale, deux publiques (*France 3 Centre* et *France 3 Poitou-Charentes*) et deux privées (*TV Tours Val de Loire* et *BIP TV* respectivement dans l'Indre-et-Loire et le Berry).

1- BIP TV (36)

Portée par l'établissement public de coopération culturelle d'Issoudun (EPCCI), BIP TV couvre l'ensemble du département de l'Indre grâce à sa diffusion sur le canal 36 (R1) du site principal du département situé à Argenton-sur-Creuse (Malicornay). La chaîne est également autorisée sur un simplex à Issoudun. La chaîne est distribuée via Orange/364 et Bouygues Telecom/394 mais n'est pas encore reprise par les box SFR et FREE. L'échéance de son autorisation étaient fixée au 28 février 2022, BIP TV a répondu à l'appel aux candidatures lancé par le CSA le 28 juillet 2021. BIP TV étant seul candidat à sa succession, elle a été réautorisée pour 10 ans par l'ARCOM en février 2022.



2- TV Tours Val de Loire (37)

Adossée au groupe Nouvelle République, TV Tours Val-de-Loire est autorisée depuis le 23 mars 2006 (et en haute définition depuis le 7 mars 2016) sur le canal 37 de la TNT (R1) et a fêté ses 15 ans le 23 mars 2021. TV Tours couvre environ 78 communes du département de l'Indre-et-Loire et le département du Loir-et-Cher soit un bassin de population estimé à 1 million d'habitants. TV Tours est également diffusée via certains fournisseurs d'accès internet (FAI) et sur internet www.tvtours.fr (Free/908, SFR/533, Alice, Darty Box, Orange/361 et sur le réseau câblé SFR-Numéricâble). Seule candidate à sa succession, TV Tours a été réautorisée le 10 mars 2021 pour 10 ans à l'issue de l'appel aux candidatures lancé par le CSA le 24 juin 2020.

Touraine télévision est membre du syndicat professionnel locales.tv et adhère désormais à Territoires TV, un regroupement de plusieurs chaînes locales issues de plusieurs groupes de Presse (Le Télégramme, La Voix du Nord, Sud-Ouest, Nouvelle république) autour d'une régie commune (366#TV), afin de développer des synergies publicitaires et éditoriales avec notamment des programmes communs et une stratégie de monétisation des contenus en ligne.

Concernant la gouvernance, Mme Emilie Tardif est la nouvelle directrice générale depuis le 15 février 2022. Elle a succédé à Clotilde Massari.

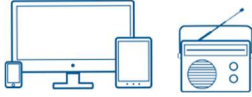
III – Activités du Comité

Le Comité a délibéré à 8 reprises en 2022 (4 février, 11 février, 23 mars, 03 mai, 27 juin, 30 juin, 19 septembre, 14 décembre), dont 3 fois en distanciel.

Synthèse de l'activité du Comité en 2022

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre de réunions	8	9	9	9	8	8
Nombre d'avis	67	75	97	90	37	58
Nombre de décisions	53	29	46	58	84	115
Publications JO	14	17	30	37	17	37

Rubriques	Décisions	Mise en garde	Avenant ou convention	Publications JO	Avis
Temporaires Radio	8		8	8	0
DRIVE-IN					2
Appel FM/DAB+ (avis)					3
Appel FM (recevabilité)					3
Re conductibilités	3			1	53
Modifications techniques	5			5	1
Juridique					
<i>Quotas Chansons françaises</i>	31		31		
<i>Changement organe dirigeant</i>	6				
<i>Capital social</i>					2
Programme/nom de service					3
TOTAL	53		39	14	67



Par ailleurs, comme chaque année, le comité a réceptionné les 48 **rapports d'activités** des services de catégorie A, B et C ainsi que les bilans de programmation des deux télévisions locales. Désormais, les rapports annuels sont fournis en format numérique et le CTA poursuit son processus de numérisation des rapports d'activités des exercices antérieurs.

A - Appels aux candidatures radios

1 - Appel FM du 23/09/2020

Les autorisations ont été délivrées par l'ARCOM le 16 mai 2022, visant à affecter les 55 fréquences dont 28 fréquences arrivées à échéance. Cet appel a permis l'attribution de 26 nouvelles fréquences dans 13 zones dont 10 en contrainte de programme. De nouveaux services sont ainsi arrivés sur la bande FM : en catégorie A : Cité Radio à Tours, radio Tintouin à Vierzon, OZ'ondes FM à Châtellerault, Radio Dynamo à Argenton-sur-Creuse et Le Blanc ; en catégorie B : Flash FM à Montmorillon.

Cet appel n'est toujours pas clos, la sélection de Europe 1 à Château-Renard (45)) n'ayant pas abouti pour des raisons techniques. Une nouvelle sélection a été proposée par le CTA lors de sa séance du 14 décembre 2022 en faveur d'une radio associative, Méga FM. Par ailleurs, concernant la zone de Courtenay, l'opérateur autorisé (Méga FM) a dû différer la mise en service de sa fréquence, le conseil municipal de Courtenay étant revenu sur son accord de principe concernant le site d'émission choisi par Méga FM et agréé par l'ARCOM. Une demande de changement de site est en cours d'examen.

Enfin, concernant cet appel, l'ARCOM a fait droit à la demande de Radio France à Bressuire et Thouars pour le programme France Bleu Poitou au titre du droit de priorité.

2 - Appel FM général du 19 octobre 2022

Par une décision n°2022-604 du 19 octobre 2022, l'ARCOM a lancé un appel aux candidatures FM portant sur 134 fréquences sur 37 zones dont de nombreuses autorisations arrivant à échéance en juin 2023 (116 fréquences) et 18 nouvelles fréquences dégagées (dont 12 sans contrainte). La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au 10 janvier 2023. Avant le lancement de l'appel, l'Arcom a prorogé, le 12/10/2022, pour une durée de 5 ans des autorisations portant sur 61 fréquences exploitées par 16 éditeurs présents en DAB+. Le calendrier prévisionnel de l'instruction du présent appel prévoit une recevabilité en février 2023 et une sélection au cours du second trimestre 2023.

3 - Appels DAB + n°5 (15 zones) dont Orléans, Tours et Poitiers

- Lancement appel : 18 juillet 2018
- délivrance autorisations éditeurs : 9 décembre 2020
- désignation opérateurs de multiplex : 19 mai 2021

Les éditeurs des allotissements étendus ont effectué leur démarrage le 18 mai 2022 tandis que les éditeurs des allotissements locaux l'ont effectué le lundi 27 juin 2022. La diffusion est effective pour l'ensemble des services autorisés.

Au regard de la mobilisation des éditeurs des différents multiplex, un lancement officiel du DAB+ dans le ressort du CTA de Poitiers a été organisé le 27 juin 2022 à la maison des étudiants sur le campus de l'université de Poitiers, lancement auquel l'ARCOM Poitiers s'est associé.



4 - Appel DAB + Métropolitain du 13 juillet 2022

Cet appel aux candidatures en DAB+ lancé sur l'ensemble du territoire métropolitain et réservé aux services de catégorie D et E visait à attribuer l'autorisation pour l'exploitation de la 13ème ressource du multiplex M2. Au regard des 4 dossiers déposés, le CTA de Poitiers a, lors de sa séance du 14 décembre 2022, rendu un avis conforme à celui du CTA de Bordeaux qui a conduit l'instruction.

B - Les re-conductibilités

Lors de sa réunion du 14 décembre 2022, le Comité s'est prononcé sur la possibilité de reconduire l'autorisation de deux services de sa compétence décisionnelle (Styl FM et Sweet FM centre) à compter du 4 février 2024. La procédure conduira à la négociation d'une nouvelle convention pour ces services.

Concernant les 14 services (1 de la catégorie B, 11 de la catégorie D et 2 de la catégorie E) relevant de la compétence de l'ARCOM, il s'est prononcé favorablement sur la possibilité de reconduire lesdits services à compter des 4, 5 ou 6 février 2024.

C - Activités techniques effectuées en 2022 par l'attaché technique audiovisuel

Types de contrôles techniques effectués	2022
Temporaires (nombre d'instructions)	13
Modifications techniques FM (nombre d'études et suivis)	2
Modifications techniques TNT (nombre de visites sites et émetteur)	2
Entraides inter-CTA (nombre de jours)	21
Zones sensibles FM (plaintes-nombre de déplacements)	2
Zones sensibles TNT (plaintes, nombre de déplacements)	6
Vérifications fréquences TNT (nombre de Mux vérifiés)	110
Vérifications fréquences FM (nombre de fréquences vérifiées)	300
Vérifications fréquences DAB+ (nombre de programmes vérifiés)	104
Ouverture de sites FM/TNT	2
Nombre de réclamations AM	1
Formation autres ATA (nombre de jours)	3
Mesures « expertises » camion de mesure pour DMT ou DMR (jours)	15
Développement, recettes, nouveau Mesureur de Champ Hexylon	20
Nb de nouvelles méthodes de métrologie TNT ou FM proposées à Paris	1
Activité ZS PARIS (l'ATA est un des 3 membres du pôle ZS du SGAT)	12
Plaintes RADIOS FM / PRCS /ATA Poitiers gestion Com réponse avec Paris	10

D - Les campagnes du CSA

- ✓ Promotion du sport féminin (14 au 20 février 2022)
- ✓ Sensibilisation au dispositif de protection du jeune public (à compter du 20 novembre 2022)

Comme chaque année, le comité a relayé les modalités de ces campagnes aux télévisions locales de son ressort ainsi qu'aux radios de catégorie A et B.

E - Pluralisme

La recommandation de l'Arcom n°2022-5 du 30 mars 2022 en vue des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 a été adressée par courriel aux opérateurs du ressort du CTA.



IV – Relations extérieures du Comité et communication

Le Comité entretient des liens réguliers avec les opérateurs audiovisuels privés et publics de son ressort, soit par téléphone, soit lors des visites du Comité ou des agents, lors des auditions devant le Comité ou encore lors de la participation aux manifestations professionnelles.

A – Rencontre avec les opérateurs audiovisuels

Dans le cadre de ses rencontres avec les opérateurs audiovisuels de son ressort, de nombreuses rencontres avec les opérateurs audiovisuels ont eu lieu :

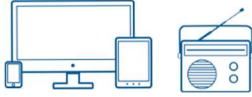
- **RCF 37** – 23 mars 2022– Tours – visite du comité
- **RFL 101** – 23 mars 2022 – Tours – visite du comité
- **Radio Active – 23 mars 2022** – Amboise – visite du comité
- **RCF 41** – 3 mai 2022– Blois – visite du comité
- **Studio Zef** – 3 mai 2022 – Blois – visite du comité
- **Sweet FM Centre** – 3 mai 2022 – visite du comité
- **France Bleu Poitou** – 1^{er} Juillet 2022 – Poitiers - Rencontre de la secrétaire générale avec le nouveau directeur de France Bleu Poitou (Regis Hervé) pour la visite des nouveaux studios de France Bleu Poitou.
- **Studio Zef** – 6 juillet 2022 – Blois - Rencontre de la secrétaire générale et de l'attaché technique avec la présidente de l'association Studio Zef et le directeur.
- **Radio Parçay Stéréo** – 7 juillet 2002 - Visite conjointe avec le CTA de Rennes (secrétaires généraux et Attaché technique) pour cette radio implantée dans le ressort du CTA de Rennes à Parçay-les-Pins (49) mais dont un émetteur est situé à Langeais (37) dans le ressort du CTA de Poitiers.
- **RCF Poitou** – 29 Aout 2022 – Poitiers - La secrétaire générale a assisté à la passation de relais entre Mickael Lahcen, directeur de RCF Poitou depuis 18 ans, et Lydia De Abreu, journaliste de presse écrite qui lui succède.
- **BIP TV** – 19 septembre 2022 – Issoudun - Visite du comité
- **Radio Ballistiq** – 19 septembre 2022 – Châteauroux – Visite du Comité

A l'occasion du déplacement du président Maistre à Tours le 18/11/2022

- **TV Tours Val-de-Loire**
- **RTL 2 Touraine**
- **France Bleu Touraine**
- **France 3 centre**

B – Evénement autour du lancement du DAB+ à Orléans, Tours et Poitiers

Dans le cadre de l'appel aux candidatures en DAB+ lancé le 18 juillet 2018 et de la date d'entrée en vigueur des autorisations fixée au **19 avril 2022** dans les zones d'Orléans, Tours et Poitiers, les éditeurs des allotissements étendus ont effectué leur démarrage le 18 mai 2022 tandis que les éditeurs des allotissements locaux l'ont effectué le lundi 27 juin 2022. Au regard de la mobilisation des éditeurs des différents multiplex, un lancement officiel du DAB+ dans le ressort du CTA de Poitiers, auquel s'est associé l'ARCOM Poitiers, a été organisé **le 27 juin 2022** à la maison des étudiants situé sur le campus de l'université de Poitiers. Une trentaine de personnes était présente représentant éditeurs, diffuseurs ainsi que les membres et permanents de l'Arcom Poitiers.



C – Relations avec la presse

- 13 mai 2022 : interview de la secrétaire générale au micro du réseau **Radio Campus France** concernant le pluralisme lors des assises du journalisme
- 23 juin 2022 : interview de la secrétaire générale au micro de **Radio pulsar** concernant le lancement du DAB +
- 27 juin 2022 : interview de la secrétaire générale aux micros de **Cité radio, RCF Poitou, Euradio, Flash FM** et **Vibration** lors de la cérémonie de lancement du DAB +.
- 27 juin 2022 – Interview de la **Nouvelle république** à l'occasion du lancement du DAB + dans le ressort du CTA de Poitiers.
- 29 juin 2022 : la secrétaire générale et l'attaché technique du CTA ont répondu à l'invitation de **France bleu Poitou**, qui consacrait un sujet au DAB + dans l'émission « Le Mag » (de 9h à 10h).

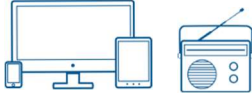
D - L'éducation aux médias

En 2022, le CTA de Poitiers a participé à plusieurs actions :

- **Jury** départemental de la Vienne « **Faites la une** » le 31/03/2022 organisé par la structure de l'éducation nationale « Canopée » (Eric Berbudeau et la secrétaire générale du CTA) ;
- **Jury Médiatiks**, le 06 avril 2022, organisé par le Clémi Poitou-Charentes (Eric Berbudeau et la Secrétaire Générale CTA) ; membre du jury depuis 2020 ;
- Réunion avec plusieurs représentants de la **DRAC Nouvelle Aquitaine**, le 15 mars 2022, avec les secrétaires généraux des CTA de Bordeaux, Clermont-Ferrand et Poitiers ;
- **Table ronde** organisée conjointement avec le Clémi Centre-Val-de-Loire, le vendredi 6 mai au collège Victor Hugo de Bourges, qui a permis de réunir, autour de la rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, les médias du département du Cher et notamment plusieurs radios (RCF en Berry, Radio Résonance, Radio Tintouin, le groupe 1981), le Berry Républicain, des représentants de France 3 Centre, le délégué audiovisuel et cinéma de la DRAC Centre, le directeur de l'école de journalisme de Tours. Le comité y était représenté par Magali Saint-Genès et la secrétaire générale du comité.
- **Assises du Journaliste de Tours** – 11 mai 2022 : Participations du Président du CTA, de la secrétaire générale du CTA et du SGAT à la journée consacrée à l'éducation aux médias. Ce déplacement permet notamment de rencontrer les radios partenaires de la manifestation (Radio Campus Tours, Radio Campus Orléans, Radio Pulsar, Cité radio, Radio Lycée).
- **Remise du prix Médiatiks** par le Clémi à l'école primaire de Cissé (86) le 4 juillet 2022, lauréate pour sa web radio « Hisséo radio ». Ce fut l'occasion pour la secrétaire générale du comité d'un échange avec les enfants sur la liberté d'expression et la signalétique jeunesse.

E - Séminaire du GRER – 40 ans de radios associatives

Le groupement de recherche et d'étude sur la radio a organisé un séminaire, le 9 décembre 2022, à l'IUT de Tours dont le thème était « 100 ans de radiodiffusion ». La secrétaire générale a participé à la table ronde animée par Pascal Ricaud (membre du CTA) qui avait pour thème : « quelles perspectives pour les radios locales privées aujourd'hui ». Cette table ronde réunissait également, des représentants des radios associatives et commerciales : RFL 101 (Aline Dumery), Alouette (Bertrand de Villiers), Sweet FM Centre (Wilfried Tocqueville), Radio Campus Orléans (Viviane Berreur).



F) Le compte twitter du CTA

Grâce au compte twitter du CTA, le comité, par l'intermédiaire de sa secrétaire générale, assure la communication du CTA et se fait le relai de l'actualité des opérateurs radios et de télévision de son ressort ainsi que de celle de l'autorité. Au cours de la période 2022, le comité a émis 86 tweets et 95 retweets. Depuis octobre 2016, le compte est suivi par 718 abonnés, avec un gain d'une centaine d'abonnés au cours de l'exercice.

V. Moyens matériels du comité

A – Locaux

Le Comité Territorial de l'Audiovisuel de Poitiers est installé, depuis le 5 mai 2008, au **2 rue Thibaudeau** dans le quartier administratif de Poitiers. L'ARCOM souhaitant, à terme, privilégier une co-occupation domaniale, une recherche de locaux s'est poursuivie en 2022 auprès des services de l'État, sans succès.

B- Interventions des prestataires

Les installations incendie ont été contrôlées par la société AOS (Alpha oméga Sécurité) le 15 septembre 2022. Le contrôle des installations électriques a été effectué le 12 septembre 2022 (Veritas). La société R&O Atlantic assure l'entretien de la fontaine à eau et est intervenue les 1er mars et 21 septembre 2022. Enfin, l'entretien hebdomadaire des locaux est assuré, à compter du 1^{er} janvier 2022, par la société ONET dans le cadre d'un marché public national.

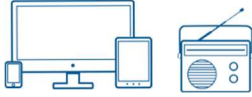
C - Formations et entretiens d'évaluation des agents du CTA

Laurence Monteil et Olivier Frappier n'ont suivi aucune formation au cours de l'exercice 2022. Karine Logereau a suivi une formation de recyclage en tant de sauveteur secouriste du travail le 6 décembre 2022.

Karine Logereau en sa qualité de représentante des CTA, a poursuivi sa participation au comité de pilotage de la base radio « Fréquencia ».

L'entretien d'évaluation de l'assistante a été conduit par la secrétaire générale du CTA le 18 mars 2022, celui de la secrétaire générale du CTA a été conduit par la secrétaire générale du SGAT le 16 décembre 2022 et enfin celui de l'attaché technique audiovisuel a été conduit par le secrétaire général adjoint du SGAT le 10 janvier 2023.

La secrétaire générale a été invitée à participer, le 8 avril 2022, à la commission d'avancement de la préfecture de la Vienne dans le cadre de la mise à disposition de Mme Laurence Monteil.



VI. Bilan, propositions et perspectives

➤ **Visite du Président Roch-Olivier Maistre à Tours**

L'année 2022 a été marquée par la visite du Président Roch-Olivier Maistre à Tours le 19 novembre 2022. Ce déplacement a permis la rencontre avec le comité, les visites à plusieurs éditeurs radios et TV tant publics que privés (TV Tours-Val-de-Loire, France 3 Centre, France Bleu Touraine, RTL 2 Touraine) ainsi que l'organisation d'une table ronde avec une quinzaine de représentants d'éditeurs radio du ressort du CTA de Poitiers ayant répondu à l'invitation du Président. Ce déplacement a été aussi l'objet de 5 interviews (TV, radio et presse écrite) accordées par le président à TV Tours, France 3 Centre, RFL 101, RTL 2 Touraine et la Nouvelle République.

➤ **Appel FM**

L'année 2022 a été marquée par le lancement d'un appel aux candidatures FM portant sur 134 fréquences planifiées sur 37 zones dont de nombreuses autorisations arrivant à échéance en juin 2023 (116 fréquences) et 18 nouvelles fréquences dégagées (dont 12 sans contrainte). La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au 10 janvier 2023. Le premier semestre 2023 sera ainsi consacré à l'étude des dossiers de candidature en vue des propositions du comité.

➤ **Appel DAB+ (Feuille de route DAB+ 2022-2024 relative à la poursuite du déploiement du DAB+)**

Suite au démarrage des allotissements étendus et locaux d'Orléans, Tours et Poitiers en 2022 et conformément à la feuille de route relative à la poursuite du déploiement du DAB+ pour 2022-2024, un nouvel appel aux candidatures « multizones » est envisagé en 2023 sur 5 allotissements :

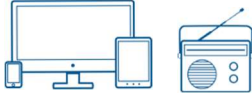
- Allotissement local de Châteauroux (36) regroupant les zones d'Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Issoudun, La Châtre et du Blanc ;
- Allotissement local de Bourges ;
- Allotissement local de Niort (79) regroupant les zones de Bressuire, Cerizay, Melle, Moncoutant, Niort, Parthenay, Saint-Maixent-l'École, Thouars
- Allotissement local de Blois (41) regroupant les zones de Blois, Lamotte-Beuvron, Montoire-sur-le-Loir, Romorantin-Lanthenay, Saint-Aignan, Vendôme ;
- Allotissement étendu de Bourges qui comprend une partie de l'Indre et du Loir-et-Cher.

➤ **Déploiement des multiplex métropolitains**

Les deux multiplex métropolitains, qui couvrent l'extrémité orientale du Loiret par le déploiement le long de l'autoroute A6, ont prévu d'inclure dans leur deuxième phase de déploiement le trajet autoroutier Paris-Bordeaux (A10) qui pourrait permettre de desservir les principales villes dans le ressort du CTA de Poitiers (Orléans, Blois, Tours, Poitiers).

➤ **Composition du comité**

Après la nomination de Vanessa Ode comme membre du CTA le 7 septembre 2022, le comité recherche un membre afin de compléter sa composition, idéalement situé dans le département de l'Indre, département non représenté à ce jour au sein du comité. Les services de la préfecture de l'Indre, sollicités en 2021 et recontactés en 2022, n'ont finalement pas apporté de proposition. Plusieurs démarches ont été entreprises au cours de l'année 2022 notamment auprès d'une représentante de la DRAC centre-Val de Loire, d'un retraité du service public de France télévision, mais les candidatures n'ont finalement pas été retenues par le président du CTA. La tâche s'avère complexe pour atteindre l'équation « fonction/parité/diversité/représentation géographique ».



✓ **Éducation aux médias**

Conformément aux souhaits du président de l'ARCOM et dans le cadre de la nouvelle convention signée avec l'éducation nationale, le CTA de Poitiers poursuivra ses actions mises en œuvre en matière d'éducation aux médias et notamment avec ses partenaires locaux (rectorat, Clémi, DRAC, médias audiovisuels locaux). A ce titre, le comité souhaiterait bénéficier pour ses membres et son président d'une sensibilisation, voire une formation plus approfondie à l'éducation aux médias afin d'être en mesure d'apporter un concours efficace aux actions envisagées.

Les participations aux manifestations locales se poursuivront telles que les assises du journalisme de Tours (27 au 31 mars 2023), en particulier la journée consacrée à l'éducation aux médias du 28 mars 2023.

La participation de la secrétaire générale et, le cas échéant d'un membre du CTA, aux jurys « Médiatiks » du Clémi et de « Faites la une » de Canopée est à nouveau reconduite pour 2023 (les 6 et 26 avril 2023). Le nouveau coordinateur Clémi de l'académie de Poitiers (Christophe Hilaret) nommé en remplacement de Sandra Loustalot, souhaite poursuivre la collaboration avec l'ARCOM Poitiers.

La DRAC Centre-Val-de-Loire souhaite associer l'ARCOM Poitiers à une session de formation autour de la liberté d'expression à destination d'un public adulte, porteurs d'actions EMI (Professionnel de l'information (radios...), Bibliothécaires, éducation populaire et acteurs éducatifs (centres sociaux, mission locale...), acteurs de la culture scientifique et technique). Cette session serait envisagée au printemps en collaboration avec le Clémi et l'école de journalisme de Tours (EPJT).

La participation de la secrétaire générale du CTA à une réunion académique avec le recteur de l'académie d'Orléans-Tours et regroupant les acteurs de l'EMI en région Centre est également prévue au cours du 1^{er} trimestre 2023.

L'action envisagée par la coordinatrice Clémi de l'académie Orléans-Tours (Karen Prevost-Sorbe) autour des 40 ans du Clémi est finalement différée et envisagée sur l'année scolaire 2023/2024. Par ailleurs, l'idée de reconduire une table ronde regroupant les acteurs de l'EMI dans un autre département de la région Centre est à l'étude, à l'instar de celle organisée à Bourges en 2022.